

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : DVC-BIB-2016-008</b>
<b>Direction de la vie communautaire</b>
<b>Service des bibliothèques et des lettres</b>
<b>Objet : Proclamation de la semaine des bibliothèques publiques et tenue d'une semaine d'amnistie</b>
<b>Date : 21/09/2016</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)****Proclamation de la semaine des bibliothèques publiques**

La Semaine des Bibliothèques Publiques a lieu cette année du 15 au 22 octobre et a pour thème : «*Ma bibliothèque, un monde à raconter*». Cette semaine est financée par le milieu des bibliothèques publiques et par le Ministère de la Culture et des Communications. La semaine est organisée par l'Association des bibliothèques publiques en partenariat avec BiblioPresto.ca, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et commanditée par l'association des librairies du Québec. Le Service des bibliothèques et des lettres de la Ville de Lévis est heureux de participer à cette semaine en faisant la publicité et en organisant des activités particulières lors de cette semaine.

Toutes les bibliothèques publiques s'unissent afin de promouvoir et de faire connaître les services qu'elles offrent. Il faut considérer l'importance et la diversité des rôles joués par la bibliothèque auprès de la population : informer, éduquer, donner accès à la culture et divertir. La bibliothèque demeure le lieu privilégié pour accéder à l'information et à la connaissance à distance ou dans l'une ou l'autre des bibliothèques. Elle est un équipement culturel essentiel et le lieu le plus fréquenté de la ville de Lévis.

Voici quelques statistiques sur le réseau des bibliothèques de la ville pour l'année 2015 :

- 50 433 personnes abonnées ;
- 935 675 prêts de documents dont 36 % en ligne ;
- 1 582 prêts avec d'autres réseaux de bibliothèques publiques.
- 6 662 suggestions d'achats dont 83 % en ligne;
- 20 204 heures de consultation aux postes Internet dans les bibliothèques ;

**Semaine d'amnistie**

Le Service des bibliothèques et des lettres de la Ville compte plus de 50 000 usagers, soit environ 35% de la population. Présentement, 2 422 adultes et 534 enfants ont des frais à leur dossier. De ce nombre, 281 usagers ont des frais de plus de 100\$. Pour différentes raisons, plusieurs usagers du Service des bibliothèques et des lettres ont en leur possession des documents en retard qui appartiennent au Service des bibliothèques et des lettres de la Ville de Lévis et ne veulent pas les rapporter car le montant des amendes s'avère très élevé. En plus de perdre des documents et des revenus, la perte des clients constitue une préoccupation importante; ceux-ci se privant d'un service essentiel.

Afin de récupérer les documents et de retrouver les clients, une pratique, quand même assez courante au sein des bibliothèques publiques dans le monde, est d'offrir une période d'amnistie de façon non récurrente. À la Ville de Lévis, nous n'avons jamais offert une telle semaine. Une vérification a été faite auprès d'autres bibliothèques publiques du Québec et il appert que certaines bibliothèques offrent ou ont offert une journée ou une semaine d'amnistie. Les commentaires à ce propos sont positifs.

Il est reconnu que les clients « fautifs », en plus de ramener les documents, reviennent fréquenter leur service des bibliothèques.

## Proposition de la DVC

Sous le thème, « Une bibliothèque qui pardonne », la Ville octroierait des avantages aux abonnés du Service des bibliothèques et des lettres, soit :

- Retourner des documents appartenant à la bibliothèque qu'ils ont en leur possession sans avoir à payer les frais de retard s'y rattachant;
- Amnistier les frais actuellement au dossier des usagers qui en feront la demande.

En retour, les usagers pourraient être invités à « donner au suivant » en faisant un don volontaire en argent à un organisme communautaire. Comme la semaine d'amnistie se déroulerait en même temps que la Campagne 2016 de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, nous recommandons que le total des dons soit remis à cet organisme.

## ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

#### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
Coûts			3 900 \$	

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

#### Commentaires

##### Proclamation de la Semaine des bibliothèques publiques

Les outils de promotion sont gratuits grâce à notre adhésion au regroupement «Le Regroupement des Bibliothèques Publiques du Québec». Les activités organisées dans le cadre de cette Semaine font partie du budget régulier de fonctionnement du Service des bibliothèques et des lettres.

##### Semaine d'amnistie

L'amnistie des amendes ou des frais aux dossiers des usagers ne constitue pas vraiment des pertes puisque la très grande majorité d'entre eux n'auraient jamais rapporté les documents.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-776-02-410 et 02-776-02-649
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

#### Commentaires

Numéro du projet PTI :	Montants	2015	2016	2017
_____		_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire

*Steehelford*

Date : *21 / 09 / 2016*

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Marcel Rodrigue, trésorier	21/09/2016	Validation au niveau du financement

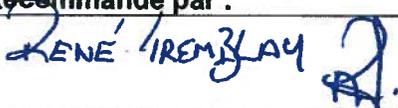
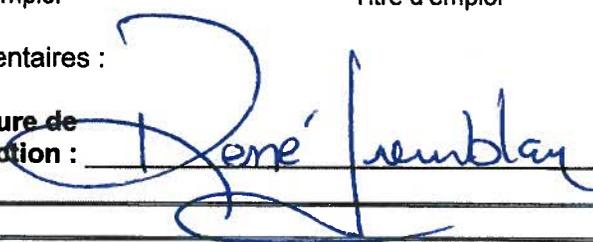
**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- de proclamer la semaine du 15 au 22 octobre 2016, la Semaine des Bibliothèques Publiques.
- d'autoriser la tenue d'une semaine d'amnistie dans le cadre de la Semaine des Bibliothèques publiques.
- d'autoriser le versement du total des dons volontaires obtenus dans le cadre de la semaine d'amnistie à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches pour la campagne 2016.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes :

<b>Préparé par :</b> <u>Suzanne Rochefort</u>		<b>Titre d'emploi :</b> <u>Chef du Service des bibliothèques et des lettres</u>
<b>Recommandé par :</b>		
		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
<b>Commentaires :</b>		
<b>Signature de la Direction :</b> 		<b>Date :</b> <u>21 / 09 / 2016</u>

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Signature de la Direction générale :**



**Date :**

16 / 09 / 2016